

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 20007175100164
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BOURG EN BRESSE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : EAU POTABLE

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	31
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 473 210,00	4 473 210,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 473 210,00	4 473 210,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 323 500,00	2 323 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 323 500,00	2 323 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 796 710,00	6 796 710,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 228 959,00	0,00	1 173 266,00	1 173 266,00	1 173 266,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	990 098,00	0,00	972 150,00	972 150,00	972 150,00
014	Atténuations de produits	1 307 000,00	0,00	1 205 000,00	1 205 000,00	1 205 000,00
65	Autres charges de gestion courante	123 010,00	0,00	48 010,00	48 010,00	48 010,00
Total des dépenses de gestion des services		3 649 067,00	0,00	3 398 426,00	3 398 426,00	3 398 426,00
66	Charges financières	111 060,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
67	Charges spécifiques	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 820 127,00	0,00	3 529 426,00	3 529 426,00	3 529 426,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 029 772,66		573 784,00	573 784,00	573 784,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	930 000,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 959 772,66		943 784,00	943 784,00	943 784,00
TOTAL		5 779 899,66	0,00	4 473 210,00	4 473 210,00	4 473 210,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 473 210,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 571 200,00	0,00	4 451 000,00	4 451 000,00	4 451 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 548,00	0,00	4 210,00	4 210,00	4 210,00
Total des recettes de gestion des services		4 583 748,00	0,00	4 463 210,00	4 463 210,00	4 463 210,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 583 748,00	0,00	4 463 210,00	4 463 210,00	4 463 210,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	100 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		100 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		4 683 748,00	0,00	4 473 210,00	4 473 210,00	4 473 210,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 473 210,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	933 784,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	97 730,30	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 807 817,30	0,00	1 880 000,00	1 880 000,00	1 880 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	66 927,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 972 474,60	0,00	1 955 000,00	1 955 000,00	1 955 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	403 824,00	0,00	358 500,00	358 500,00	358 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	403 824,00	0,00	358 500,00	358 500,00	358 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 376 298,60	0,00	2 313 500,00	2 313 500,00	2 313 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	100 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	2 476 298,60	0,00	2 323 500,00	2 323 500,00	2 323 500,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 323 500,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	336 551,34	0,00	1 379 716,00	1 379 716,00	1 379 716,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	336 551,34	0,00	1 379 716,00	1 379 716,00	1 379 716,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	475 005,50	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	475 005,50	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		811 556,84	0,00	1 379 716,00	1 379 716,00	1 379 716,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 029 772,66		573 784,00	573 784,00	573 784,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	930 000,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 959 772,66		943 784,00	943 784,00	943 784,00
TOTAL		2 771 329,50	0,00	2 323 500,00	2 323 500,00	2 323 500,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 323 500,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

933 784,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 173 266,00		1 173 266,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	972 150,00		972 150,00
014	Atténuations de produits	1 205 000,00		1 205 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	48 010,00		48 010,00
66	Charges financières	71 000,00	0,00	71 000,00
67	Charges spécifiques	60 000,00	0,00	60 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	370 000,00	370 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		573 784,00	573 784,00
Dépenses d'exploitation – Total		3 529 426,00	943 784,00	4 473 210,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 473 210,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	10 000,00	10 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	358 500,00	0,00	358 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	55 000,00	0,00	55 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 880 000,00	0,00	1 880 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 313 500,00	10 000,00	2 323 500,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 323 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 000,00		8 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 451 000,00		4 451 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 210,00		4 210,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 463 210,00	10 000,00	4 473 210,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 473 210,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 379 716,00	0,00	1 379 716,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		370 000,00	370 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		573 784,00	573 784,00
Recettes d'investissement – Total		1 379 716,00	943 784,00	2 323 500,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 323 500,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 228 959,00	1 173 266,00	1 173 266,00
604	Achats d'études, prestations de services	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	257 700,00	159 114,00	159 114,00
6062	Produits de traitement	19 500,00	16 000,00	16 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	45 000,00	43 500,00	43 500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	28 000,00	25 000,00	25 000,00
6068	Autres matières et fournitures	21 000,00	9 000,00	9 000,00
611	Sous-traitance générale	0,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	16 000,00	11 000,00	11 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	9 000,00	9 000,00	9 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	110 000,00	112 500,00	112 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	28 500,00	29 000,00	29 000,00
61551	Entretien matériel roulant	16 000,00	16 000,00	16 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	3 200,00	3 200,00
6156	Maintenance	6 500,00	8 400,00	8 400,00
6161	Multirisques	14 000,00	16 370,00	16 370,00
618	Divers	85 300,00	85 300,00	85 300,00
6228	Divers	27 000,00	26 500,00	26 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	1 100,00	100,00	100,00
6241	Transports sur achats	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6248	Divers	650,00	650,00	650,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	0,00	1 700,00	1 700,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6282	Frais de gardiennage	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 100,00	31 000,00	31 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	228 309,00	228 309,00	228 309,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	14 200,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	14 200,00	14 200,00
6288	Autres	9 500,00	20 500,00	20 500,00
63512	Taxes foncières	650,00	656,00	656,00
63513	Autres impôts locaux	1 559,00	1 417,00	1 417,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	750,00	750,00	750,00
6358	Autres droits	200,00	0,00	0,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressou	198 441,00	200 000,00	200 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	30 000,00	66 000,00	66 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	990 098,00	972 150,00	972 150,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	474 100,00	443 984,00	443 984,00
6331	Versement de mobilité	3 390,00	3 710,00	3 710,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 539,00	1 670,00	1 670,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 956,00	750,00	750,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	924,00	1 010,00	1 010,00
6411	Salaires, appointements, commissions	301 956,00	319 930,00	319 930,00
6413	Primes et gratifications	48 826,00	43 800,00	43 800,00
6415	Supplément familial	4 092,00	4 140,00	4 140,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	77 460,00	88 380,00	88 380,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	41 703,00	29 800,00	29 800,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	8 699,00	10 560,00	10 560,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	13 548,00	13 190,00	13 190,00
648	Autres charges de personnel	9 705,00	10 226,00	10 226,00
014	Atténuations de produits (7)	1 307 000,00	1 205 000,00	1 205 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	1 307 000,00	1 190 000,00	1 190 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	123 010,00	48 010,00	48 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	77 500,00	21 000,00	21 000,00
6542	Créances éteintes	30 500,00	12 000,00	12 000,00
6552	Subventions d'équipement versées	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		3 649 067,00	3 398 426,00	3 398 426,00
66	Charges financières (b) (8)	111 060,00	71 000,00	71 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	85 220,00	74 000,00	74 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 160,00	-3 000,00	-3 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	30 000,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	60 000,00	60 000,00	60 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 000,00	50 000,00	50 000,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		3 820 127,00	3 529 426,00	3 529 426,00
023	Virement à la section d'investissement	1 029 772,66	573 784,00	573 784,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	930 000,00	370 000,00	370 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	930 000,00	370 000,00	370 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 959 772,66	943 784,00	943 784,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 959 772,66	943 784,00	943 784,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 779 899,66	4 473 210,00	4 473 210,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 473 210,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
64198	Autres remboursements	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 571 200,00	4 451 000,00	4 451 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 850 000,00	2 816 000,00	2 816 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	100,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	1 307 000,00	1 190 000,00	1 190 000,00
704	Travaux	80 000,00	110 000,00	110 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	100,00	0,00	0,00
7064	Locations de compteurs	240 000,00	240 000,00	240 000,00
7068	Autres prestations de services	94 000,00	94 000,00	94 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	1 000,00	1 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 548,00	4 210,00	4 210,00
7588	Autres	4 548,00	4 210,00	4 210,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		4 583 748,00	4 463 210,00	4 463 210,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		4 583 748,00	4 463 210,00	4 463 210,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	100 000,00	10 000,00	10 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résul	0,00	10 000,00	10 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	100 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		100 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 683 748,00	4 473 210,00	4 473 210,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 473 210,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	97 730,30	55 000,00	55 000,00
2031	Frais d'études	74 875,92	55 000,00	55 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	22 854,38	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 807 817,30	1 880 000,00	1 880 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	10 000,00	10 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	7 250,00	22 000,00	22 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 387 894,96	1 480 000,00	1 480 000,00
21561	Service de distribution d'eau	247 951,84	295 000,00	295 000,00
2182	Matériel de transport	157 720,50	73 000,00	73 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	66 927,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	53 012,50	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 914,50	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 972 474,60	1 955 000,00	1 955 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	403 824,00	358 500,00	358 500,00
1641	Emprunts en euros	263 814,00	270 000,00	270 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	140 010,00	88 500,00	88 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		403 824,00	358 500,00	358 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 376 298,60	2 313 500,00	2 313 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	100 000,00	10 000,00	10 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	100 000,00	10 000,00	10 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	100 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		100 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 476 298,60	2 323 500,00	2 323 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 323 500,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	336 551,34	1 379 716,00	1 379 716,00
1641	Emprunts en euros	336 551,34	1 379 716,00	1 379 716,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		336 551,34	1 379 716,00	1 379 716,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	475 005,50	0,00	0,00
1068	Autres réserves	475 005,50	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		475 005,50	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		811 556,84	1 379 716,00	1 379 716,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 029 772,66	573 784,00	573 784,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	930 000,00	370 000,00	370 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	930 000,00	370 000,00	370 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 959 772,66	943 784,00	943 784,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 959 772,66	943 784,00	943 784,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 771 329,50	2 323 500,00	2 323 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 323 500,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
MULTI07000	11/10/2007	180 784,31	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		180 784,31	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 332 353,05									
1641 Emprunts en euros (total)					3 632 028,30									
3980	Agence France Locale	26/11/2024	16/12/2024	20/03/2025	1 300 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,340	EUR	T	C	O	A-1
CIZ00001962800	CREDIT AGRICOLE	07/01/2016	01/01/2019	01/11/2019	148 683,31	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
EAU08001	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2008	01/01/2019	15/03/2019	421 749,10	F	Taux fixe à 5.29 %	5,290	5,290	EUR	A	P	O	A-1
EAU10002	SFIL CAFFIL	20/09/2010	01/01/2019	01/02/2019	109 624,86	F	Taux fixe à 2.56 %	2,560	2,590	EUR	T	P	O	A-1
EAU10003	SFIL CAFFIL	20/09/2010	01/01/2019	01/02/2019	339 351,21	F	Taux fixe à 3.5 %	3,500	3,550	EUR	T	P	O	A-1
EAU11001	BANQUE POPULAIRE	21/11/2011	01/01/2019	26/03/2019	427 700,63	V	(Euribor 3M + Tunnel 1.15/5.25 sur Euribor 3M) + 0.85	2,000	2,020	EUR	T	P	O	A-1
EAU16001	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2016	01/01/2019	25/01/2019	284 919,19	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	0,610	EUR	A	P	O	A-1
EAU18001	ARKEA	05/12/2018	05/12/2018	30/11/2019	600 000,00	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	1,390	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					700 324,75									
MULTI07000	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	11/10/2007	01/01/2019	15/10/2019	700 324,75	V	(TAM(Postfixé) + 0.09)-Floor -0.09 sur TAM(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicit� des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilit� de rembour- sement anticip� O/N	Cat�- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 D�p�ts et cautionnements re�us (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particuli�res (Total)					0,00									
1675 Dettes aff�rentes aux march�s de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimil�s (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons � moyen terme n�gociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total g�n�ral					4 332 353,05									

(1) Si un emprunt donne lieu   plusieurs mobilisations, indiquer la date de la premi re mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunt    l'origine.

(3) Type de taux d'int r t : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est- -dire un taux variable qui n'est pas seulement d fini comme la simple addition d'un taux usuel de r f rence et d'une marge exprim e en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux   l'origine du contrat.

(6) Indiquer la p riodicit  des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres   pr ciser.

(8) Cat gorie d'emprunt   l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivit s territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 457 888,33					357 508,44	70 764,94	0,00	7 263,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 277 104,02					269 138,34	66 967,80	0,00	6 848,74
3980	N	0,00	A-1	1 235 000,00	18,97	F	Taux fixe à 3.3 %	3,340	65 000,00	39 950,63	0,00	954,64
CIZ00001962800	N	0,00	A-1	93 594,99	9,83	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	8 528,17	1 918,70	0,00	285,80
EAU08001	N	0,00	A-1	150 025,55	2,21	F	Taux fixe à 5.29 %	5,290	47 453,94	7 936,35	0,00	4 295,62
EAU10002	N	0,00	A-1	49 783,74	4,83	F	Taux fixe à 2.56 %	2,590	9 455,10	1 184,18	0,00	169,20
EAU10003	N	0,00	A-1	158 780,50	4,83	F	Taux fixe à 3.5 %	3,550	29 582,30	5 171,86	0,00	741,09
EAU11001	N	0,00	A-1	218 130,22	6,24	V	(Euribor 3M + Tunnel 1.15/5.25 sur Euribor 3M) + 0.85	2,900	32 812,37	5 921,90	0,00	60,12
EAU16001	N	0,00	A-1	36 377,51	0,07	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	36 377,51	221,96	0,00	0,00
EAU18001	N	0,00	A-1	335 411,51	7,91	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	39 928,95	4 662,22	0,00	342,27
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		180 784,31					88 370,10	3 797,14	0,00	414,44
MULTI07000	N	0,00	A-1	180 784,31	1,79	V	(TAM(Postfixé) + 0.09)-Floor -0.09 sur TAM(Postfixé)	2,100	88 370,10	3 797,14	0,00	414,44

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 457 888,33					357 508,44	70 764,94	0,00	7 263,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 457 888,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €	1	2024-10-07
L	Biens de valeur unitaire inférieure ou égale à 500 compris biens d'occasion	1	07/10/2024
L	Travaux, agencement, aménagements d'une valeur inférieure à 10 000	10	07/10/2024
L	Biens d'occasion : 50 % de la durée d'amort du bien à l'état neuf (nbre entier, arrondi inférieur)	0	07/10/2024
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	07/10/2024
L	Frais d'études, recherche et développpt, insertion, suivis de réalisation : selon rattachement	0	07/10/2024
L	Frais d'études, de recherche et de développpt et d'insertion non suivis de réalisation	5	07/10/2024
L	Attribution de compensation d'investissement	1	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur biens mobiliers, matériel, études	5	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur bâtiments et installations	15	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur infrastructures d'intérêt national	30	07/10/2024
L	Logiciels bureautique	5	07/10/2024
L	Application informatique	5	07/10/2024
L	Droit d'usage annuel (SaaS)	1	07/10/2024
L	Pelouse hybride, gazon synthétique stades	10	07/10/2024
L	Aménagements paysagés stades et Ainterexpo	15	07/10/2024
L	Aménagements terrains base de plein air	20	07/10/2024
L	Aménagements terrain stade de rugby de Montrevel	20	07/10/2024
L	Clôture	15	07/10/2024
L	Pistes diverses (karting, aéromodélisme), parking	15	07/10/2024
L	Aménagements terrains de sport divers et autres	20	07/10/2024
L	Crématorium	40	07/10/2024
L	Parc des expositions et des congrès Ainterexpo, Ekinox	40	07/10/2024
L	Centres de loisirs ex CC Val Revermont	25	07/10/2024
L	Bâtiment d'accueil petite enfance	20	07/10/2024
L	Bâtiments sociaux et médicaux	20	07/10/2024
L	Bar restaurant base de plein air, gîtes	30	07/10/2024
L	Accueil réception, maison des sports base de plein air	20	07/10/2024
L	Blocs sanitaires base de plein air et aires d'accueil gens du voyage	15	07/10/2024
L	Piscine Plaine Tonique	30	07/10/2024
L	Bâtiments centre culturel, gymnase, gendarmerie de l'ex CC de Montrevel	30	07/10/2024
L	Ateliers et bureaux services techniques Montrevel-en-Bresse	20	07/10/2024
L	Constructions des stades Verchère et Péronnas	30	07/10/2024
L	Constructions du stade de rugby de Montrevel-en-Bresse	20	07/10/2024
L	Immeubles loués (immeuble de rapport)	20	07/10/2024
L	Bâtiments préfabriqués, HLL, remises, abris, bâtiments légers	10	07/10/2024
L	Installations déchèteries (quais, voie d'accès, locaux,)	30	07/10/2024
L	Réseaux câblés, d'électrification	10	07/10/2024

L	Installation de voirie (éclairage, marquage au sol, signalétique, barrières)	15	07/10/2024
L	Equipements eaux pluviales (pompes, automatismes...)	15	07/10/2024
L	Réseaux divers stade et Ainterexpo	30	07/10/2024
L	Eclairage extérieur	20	07/10/2024
L	Rideaux, pendrillons et frises de scène	15	07/10/2024
L	Scène modulaire, jupes et barrières	20	07/10/2024
L	Plancher Basket, racks de stockage et panneaux amovibles	20	07/10/2024
L	Projecteurs motorisés et pupitre de commande	10	07/10/2024
L	Voirie Ainterexpo	30	07/10/2024
L	Benne, compacteur, pont bascule déchèterie, chargeur OM	10	07/10/2024
L	Aménagements, conteneur et fosse PAE, PAV	10	07/10/2024
L	Bac pour collecte des déchets	5	07/10/2024
L	Panneaux photovoltaïques	15	07/10/2024
L	Matériel d'entretien (laveuse, balayeuse...)	10	07/10/2024
L	Matériel de travaux de voirie, d'espaces verts (cylindre, tractopelle, pelle hydraulique)	10	07/10/2024
L	Matériel d'entretien des espaces verts (tracteur, broyeur, tondeuse autotractée,...)	10	07/10/2024
L	Petit matériel entretien espaces verts (débrouss,taille haie,tondeuse tractée,souffleur,)	5	07/10/2024
L	Matériel d'incendie (extincteurs)	5	07/10/2024
L	Alarmes, vidéosurveillance, vidéophone, radars pédagogiques, compteurs de passage	5	07/10/2024
L	Ascenseur, plate-forme élévatrice	20	07/10/2024
L	Nacelle	10	07/10/2024
L	Installation traitement d'eau, toboggan, casiers cabines, enseignes	15	07/10/2024
L	Sauna, hammam, pentaglass (aménagement)	10	07/10/2024
L	Contrôle accès, équipements de bassins	10	07/10/2024
L	Pompe forage Aquatonic	10	07/10/2024
L	Equipements sportifs, de loisirs et nautiques	10	07/10/2024
L	Ponton	10	07/10/2024
L	Tipis, tente berbère	5	07/10/2024
L	Petit équipement et outillage d'atelier (manuel, électronique, électrique)	5	07/10/2024
L	Vélo	5	07/10/2024
L	Véhicule léger et utilitaire (thermique ou électrique), remorque	5	07/10/2024
L	Batterie pour véhicule léger ou utilitaire électrique	5	07/10/2024
L	Borne de recharge véhicule léger ou utilitaire électrique	10	07/10/2024
L	Véhicule industriel (thermique ou électrique)	9	07/10/2024
L	Batterie pour véhicule industriel	8	07/10/2024
L	Borne de recharge véhicule industriel	12	07/10/2024
L	Equipement additionnel de véhicule industriel (benne, grue)	9	07/10/2024
L	Matériel de climatisation, chauffage	15	07/10/2024
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	07/10/2024
L	Matériel infomatique	5	07/10/2024
L	Matériel de téléphonie, pointeuse	5	07/10/2024
L	Matériel audio-vidéo, sono	5	07/10/2024
L	Matériel de cardio-training, vélo aquatique	5	07/10/2024
L	Petit matériel pédagogique, aquatique , sportif, de loisirs	5	07/10/2024
L	Voiles, VTT, parachute ascensionnel	5	07/10/2024
L	Canoë, kayak, catamaran, pédalo, bateau ski nautique, paddle,	7	07/10/2024
L	Moteur, coque, remorque	7	07/10/2024
L	Chariot de rangement	5	07/10/2024
L	Electro-ménager, climatiseur, ventilateur	5	07/10/2024
L	Matériel culinaire, vaisselle, petit équipement de restauration	5	07/10/2024
L	Défibrillateur, matériel médical	5	07/10/2024
L	Instrument de musique électronique	5	07/10/2024
L	Piano droit et à queue, clavier, autres instruments	10	07/10/2024
L	Piano de concert, orgue	20	07/10/2024

L	Mobilier	10	07/10/2024
L	Mobilier urbain	10	07/10/2024
L	Mobilier de jardin, d'accueil du public, mobilier en résine, matériel de plein air	5	07/10/2024
L	Literie locaux meublés	5	07/10/2024
L	Matériel puériculture petite enfance	5	07/10/2024
L	Composteurs	5	07/10/2024
L	Signalétique	10	07/10/2024
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'aération, d'orage, réservoir, château d'eau ou similaire	50	07/10/2024
L	Ouvrages de génie civil de type bassin de lagunage, filtre planté de roseaux ou similaire	30	07/10/2024
L	Génie civil station de relèvement	30	07/10/2024
L	Ouvrages de captage : forage, puits ou similaire	50	07/10/2024
L	Bâtiment administratif, bâtiment d'exploitation (construction durable)	40	07/10/2024
L	Equipts : pompes, surpresseurs, appareils électromécaniques, équipts associés, automatismes	15	07/10/2024
L	Outillage et matériel spécifique d'exploitation	10	07/10/2024
L	Compteurs	15	07/10/2024
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	07/10/2024
L	Véhicules de curage de réseau	10	07/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		153 947,96	153 947,96	0,00	153 947,96
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	0,00	22/03/2021	153 947,96	153 947,96	0,00	153 947,96
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		153 947,96	153 947,96	0,00	153 947,96

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	368 500,00	368 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	943 784,00	943 784,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	575 284,00	575 284,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		368 500,00	I 368 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		358 500,00	358 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	270 000,00	270 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	88 500,00	88 500,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	10 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>10 000,00</i>	<i>10 000,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		943 784,00	III 943 784,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		943 784,00	943 784,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	370 000,00	370 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	573 784,00	573 784,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6552		Projet SOUTOURA 2	GRET	Association	15 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		7,00	0,00	7,00	0,00	6,00	6,00
Groupe III		4,00	0,00	4,00	0,00	3,00	3,00
Groupe IV		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Groupe V		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	0,00	11,00	2,00	6,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Groupe III		OTR	0	0,00	A	CDI
Groupe III		OTR	0	0,00	A	CDI
Groupe III		OTR	0	0,00	A	CDI
Groupe IV		OTR	0	0,00	A	CDI
Groupe IV		OTR	0	0,00	A	CDI
Groupe V		OTR	0	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 115

Nombre de membres présents : 94

Nombre de suffrages exprimés : 103

VOTES :

Pour : 100

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 10/02/2026

Présenté par le Président,

A Viriat le 16/02/2026

le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire

A Bourg en Bresse, le 16/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le